



Nombre de membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
5 décembre 2024

Date d'affichage :
5 décembre 2024

Objet

24.12.11 – 060

Subvention au Conservatoire des
Landes : Projet Chorégraphique
Ecole Isle Verte.

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Frédérique CHARPENEL (Maire).

Présents : Frédérique CHARPENEL, Alain CAUNEGRE, Isabelle LABEYRIE, Serge VIAROUGE, Isabelle MAINPIN, Patrick BEDAT, Corinne MANCICIDOR, Sébastien FAISSOLLE, Aurélie BERNEDE, Jean BOUHAIN, Elisabeth DA SILVA, Michel CASTETS, Sandra TOLLIS, Michel DESTENAVE, Marion GATEAU, Jihane THELU, Rose-Marie BEGUERIE, Hélène GUIRLE, Aurélie SOUBESE, Philippe SAINT MARTIN, Sébastien TEULE.

Absents : Florence CATUS, Delphine ALLEGRE, Dominique PERRON, Pascal SCHWINDOWSKY, Michel LABOILLE-MORESMAU, Olivier PEANNE, Florian DEYGAS, Elodie MONTERO.

Procurations : Florence CATUS donne procuration à Corinne MANCICIDOR – Delphine ALLEGRE donne procuration à Marion GATEAU – Pascal SCHWINDOWSKY donne procuration à Frédérique CHARPENEL – Florian DEYGAS donne procuration à Aurélie SOUBESE – Olivier PEANNE donne procuration à Philippe SAINT MARTIN

Secrétaire de séance : Marion GATEAU

Le département Danse du Conservatoire des Landes a sollicité la commune de Soustons pour le renouvellement du projet chorégraphique initié à l'école de l'Isle Verte il y a deux ans, qui propose une immersion d'une année dans le monde de la danse à une classe de CE2 de l'école de l'Isle Verte qui a accepté cette expérience.

Ce projet artistique collectif hebdomadaire se déroule d'octobre à juin. Les esthétiques Danse Contemporaine et Danse Classique sont abordées, des professeurs de ces 2 disciplines étant présents à chaque séance.

Le projet s'appuie aussi sur le Centre Chorégraphique de la Marensine et sur les propositions de la saison culturelle de la commune autour de la danse. L'objectif est de compléter la pratique de la danse par une « école du spectateur » qui entraînera les élèves à la rencontre des œuvres et des artistes.

Le budget total de cette opération est de 8 000 € sur lequel la commune de Soustons est sollicitée pour une subvention à hauteur de 1 280 € comme la Communauté de Commune, la DRAC intervient sur une enveloppe de 1 400 € et le Conservatoire des Landes prend en charge 4 040 €.

Au-delà de la participation financière la commune prendra part activement au projet par l'organisation et la coordination des actions en lien avec le Centre Chorégraphique de la Marensine et les rencontres avec les artistes de la saison culturelle.

Commune de SOUSTONS (Landes)
Séance du conseil municipal du 11 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le **Feuille n°**

ID : 040-214003105-20241216-DELIB24_060-DE

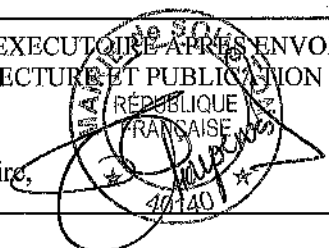


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

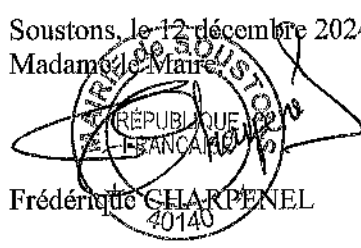
- d'accepter le versement d'une subvention d'un montant de 1 280 € au Conservatoire des Landes pour la mise en œuvre de son action Danse auprès d'une classe de CE2 de l'école Isle Verte.
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte en rapport avec la présente.

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES ENVOI
EN SOUS PREFECTURE ET PUBLICATION
LE 16.12.24
Madame le Maire,



Soustons, le 12 décembre 2024,
Madame le Maire,



Frédérique CHARPENEL
40140